

L'ONF au Salon des Maires



21-23

Nov 2023

Porte de Versailles – Paris

Les **21, 22 et 23 novembre**, l'ONF vous donne rendez-vous au Salon des maires et des Collectivités Locales. Notre stand, situé à côté de celui de la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR), vous accueille pour échanger autour de la thématique de la **gestion forestière**, composante essentielle pour le développement durable et l'attractivité économique d'un territoire. **Rendez-vous Hall 4, stand G35 !**



Quelles sont nos propositions pour favoriser l'adaptation des forêts face au changement climatique ? Vous voulez en savoir plus sur la prévention des risques naturels, la production de bois... ? Autant d'enjeux pour les forêts publiques que vous pourrez approfondir avec nos équipes, et celles de la FNCOFOR.

Notre espace vous invite également à consulter un écran tactile qui donne accès :

- Au **portail des collectivités**, une plateforme en ligne qui permettra à chaque élu, d'accéder aux **informations clés de sa forêt** : carte, programme d'aménagement et de coupes, contact, etc...

- A une carte de **présentation des projets de l'ONF**, menés en partenariat avec les collectivités. Par exemple dans la commune d'Annecy, un projet de construction et de rénovation de chalets se fera avec l'utilisation de bois local de la commune, ou encore dans les Pyrénées-Atlantiques, les forestiers de l'ONF procèdent à une enquête pour noter la qualité de la neige et ainsi en déduire un niveau de risque d'avalanche.

Evènements du mercredi 22 novembre

Sur le stand de la FNCOFOR, Albert MAILLET, directeur forêts et risques naturels, interviendra à 2 conférences flashes :

- **Les solutions mises en place pour adapter les forêts au changement climatique**, à 11h, avec Jean-Louis BATT, membre du CA des Communes forestières d'Alsace.
- **La prévention des risques incendies de forêt**, à 15h, avec Jean BACCI, Président de l'Union Régionale des Communes forestières PACA et Sénateur du Var.

La signature de la « charte de vitalité économique et sociale des entreprises des travaux forestiers » entre l'ONF et la Fédération nationale Entrepreneurs des territoires, aura lieu quant à elle aux alentours de 16h, le même jour, sur le stand de l'ONF. Le but de cette charte : encadrer les relations contractuelles, rémunérer au juste prix les prestations, gérer durablement les forêts, veiller au respect de la réglementation, assurer la formation et la sécurité sur les chantiers forestiers.